



La Nouvelle Gazette (éd. Centre)

Date : 11/09/2019

Page : 6

Periodicity : Daily

Journalist : Horlait, Maureen

Circulation : 7400

Audience : 0

Size : 666 cm²

SOIGNIES

Nouveau quartier « Arborescence » à Soignies : la première pierre est posée

Le projet immobilier comprend la construction de 164 appartements et de 9 maisons unifamiliales

Ce mardi 10 septembre, **Bernard Jacquet**, CEO de l'agence immobilière **INRED**, accompagné de la bourgmestre **Fabienne Winckel**, a procédé à la pose de la première pierre du projet **Arborescence à Soignies**. Ce nouveau quartier résidentiel situé à quelques centaines de mètres seulement du centre-ville se composera de 164 appartements et de 9 maisons.

C'est un projet de grande ampleur qui va bientôt voir le jour à la Chaussée du Rœulx à Soignies. En effet, ce mardi 10 septembre, la bourgmestre **Fabienne Winckel** et le promoteur et développeur **INRED**, représenté par son CEO **Bernard Jacquet**, ont procédé à la pose de la première pierre du projet **Arborescence**, un tout nouvel espace urbain à proximité du centre-ville et de la gare. « C'est un site de deux hectares où on est vraiment à proximité de notre centre-ville, des commerces... On a aussi un hôpital, des services publics de qualité... Et donc, les gens qui vont venir habiter ici vont pouvoir se rendre

dans notre centre-ville ou accéder à la gare à pied », explique la bourgmestre **Fabienne Winckel**. Ce projet a vu le jour il y a environ six ans. À l'époque, l'usine **Technic Gum** occupait encore le site. « Il faut reconnaître que quand on est arrivés pour notre première visite, ça sentait bon le mazout, l'essence, les produits

Le projet immobilier comprend la création de 164 appartements de une, deux et trois chambres, et de 9 maisons unifamiliales

chimiques... le site était un peu pollué », raconte **Bernard Jacquet**. « On a quand même décidé de s'embarquer dans l'aventure. La Ville de Soignies nous a séduits, le Collège aussi. Donc on a acheté le site, sachant qu'il y

avait quand même pas mal de responsabilités, en particulier au niveau de la pollution qui est à présent complètement retirée. »

UNE GAMME TRÈS LARGE

Le projet en question comprend la création de 164 appartements d'une, deux et trois chambres, et de 9 maisons unifamiliales. « Il y a une gamme très large qui veut répondre à la demande présente sur la commune. » Les travaux devraient s'étendre sur six années, et les premières habitations devraient être construites d'ici fin 2021.

Alors que le premier bâtiment a été lancé en commercialisation il y a quelques mois à peine, une dizaine de biens ont déjà été vendus. Sans doute ces nouveaux propriétaires ont-ils été séduits par l'isolation acoustique performante, les faibles besoins en énergie, l'agencement réfléchi des espaces de vie, ainsi que l'accessibilité d'accès de ces habitations. Autant de caractéristiques qui donnent une idée de qualité et de confort de vie. La commercialisation du deuxième bâtiment sera lancée d'ici peu.

RÉCRÉER DE LA VIE

« Quand on s'embarque dans un projet qui fait plus ou moins 200 logements, le côté sympa c'est de se dire qu'on va recréer un quartier, recréer de la vie là où il n'y en avait quasiment plus, qu'on va créer des espaces verts, des espaces de convivialité, du logement pour tous », a déclaré **Bernard Jacquet**.

Et la bourgmestre d'ajouter : « Quand un promoteur vient nous rencontrer au niveau de la



Ce à quoi devrait ressembler le futur nouveau quartier. © INRED



La première pierre est posée, symbole du lancement de la construction du nouveau quartier. © D.C.

Ville de Soignies, on essaye vraiment de construire un projet ensemble, quelque chose qui puisse correspondre aux attentes du promoteur, mais aussi aux attentes des futurs habitants. C'est donc important qu'il y ait un cadre de vie qui soit de qualité. Ici, l'enjeu pour Soignies était vraiment primordial. C'est un moment important pour une ville quand il y a la construction d'un nouveau quartier. Et nous savons à quel point les défis de demain sont importants par rapport à la problématique du logement. » ●

MAUREEN HORLAIT

Charges d'urbanisme

35 places de parking pour la Ville

Ces nouvelles habitations seront assorties d'un parking sous-terrain comprenant près de 200 places. Parmi celles-ci, 35 seront cédées à la commune à titre de charge d'urbanisme, de même qu'un appartement. « Ces charges d'urbanisme, c'est important pour une ville car des habitants en plus, forcément à un moment donné c'est une charge supplémentaire »,

explique la bourgmestre sonégienne Fabienne Winckel. Alors que ces 35 places de parking seront rendues accessibles aux riverains, l'appartement sera quant à lui mis à disposition au niveau des logements sociaux. « C'est vraiment important pour qu'il puisse aussi y avoir cette mixité sociale dans le quartier. » ●

M.H.